



Le crowdfunding pour financer des projets en énergies renouvelables

L'énergéticien indépendant [Akuo Energy](#) a décidé de lancer sa propre plateforme de financement participatif pour faire participer le consommateur à ses projets



Installation d'un champ solaire de 17 000 panneaux photovoltaïques dans la Sarthe

© Sipa

Présent dans une douzaine de pays dont la France, l'Uruguay ou encore les États-Unis, l'énergéticien français [Akuo Energy](#), spécialisé dans le développement de projets ayant recours aux énergies renouvelables, dont le photovoltaïque, et de stockage de ces énergies, entend bousculer les méthodes de financement de son secteur. En optant notamment pour le crowdfunding.

Et si l'avenir des énergies renouvelables se trouvaient dans le financement participatif ? Alors qu'en janvier dernier le directeur exécutif de l'Agence internationale de l'énergie annonçait qu'en 2016, les capitaux investis dans le secteur avaient été supérieurs à ceux investis dans les énergies fossiles, la question du financement de ces projets intéressent de plus en plus. Plusieurs plateformes dédiées au financement de projets en énergies renouvelables ont vu le jour, à l'instar de Lendosphère ou encore Lumo. L'option du crowdfunding semble séduire et l'énergéticien indépendant [Akuo Energy](#) n'entend pas passer à côté d'une belle occasion.

Une PME ambitieuse. La PME française spécialisée dans le photovoltaïque et les solutions de stockage a donc décidé de lancer sa propre plateforme de financement participatif. Et compte notamment sur sa réputation et sa position dans l'industrie des énergies renouvelables pour attirer des investisseurs. Avec un chiffre d'affaires de vente d'électricité aux alentours de 170 millions d'euros, selon *la Tribune*, et quelque 2 milliards d'euros investis fin 2016, l'entreprise disposera bientôt d'un parc d'un gigawatt en exploitation ou en construction, et quelque deux gigawatts de projets en développement. Et s'estime donc bien placée pour

[Visualiser l'article](#)

faire venir à elle des capitaux via sa plateforme Akuocoop. Présente dans plus d'une dizaine de pays dont les États-Unis, l'Indonésie, et l'Uruguay, Akuo Energy vise une capacité de production de 3,5 gW en 2020. « Nous avons été les premiers du secteur en 2003 à lancer un SICAR (Société d'investissement à capital risque) avec Perfect Wind et un green bond avec Akuo en 2013 », rappelle notamment le fondateur de la PME, Eric Scotto, dans des propos rapportés par *la Tribune* .

Afin d'éviter de trop grands risques sur les autres plateformes de financement participatif, Akuo Energy a donc décidé de lancer la sienne, sur laquelle ne figureront que des projets en exploitation ou en cours de construction. L'entreprise en sera la seule responsable, tant du point de vue technique que financier. Tous les projets devront avoir été approuvés par un comité d'investissement indépendant et labellisés. Cet axe-là permettra donc à plusieurs acteurs, plus petits, de proposer leurs propres projets sur la plateforme. Mais pas question pour autant de faire du financement participatif une véritable machine. Auprès de *la Tribune* , Eric Scotto affirme que la création d'Akuocoop ne vise que l'équilibre financier.

En détail. Ainsi, par projet, les investisseurs peuvent donner jusqu'à 2000 euros, sans pour autant dépasser un cumul d'un million d'euros, conformément aux réglementations en vigueur dans le secteur du financement participatif. Le tout pour un rendement proposé de 4 % net de commission, sur une durée de quatre ans. Chaque année, l'investisseur reçoit des intérêts calculés sur la base de la totalité du capital investi. Pour Akuo Energy, le bénéfice d'un tel système est déjà effectif : les montants levés sur les projets déjà en exploitation permettent à l'entreprise de se dégager du capital afin d'investir sur des projets plus risqués, ou à un stade encore peu avancé.

Une visée citoyenne ? Akuo Energy affirme que l'objectif de cette plateforme de crowdfunding n'est pas de faire de l'argent, mais de faire davantage accepter aux citoyens la nécessité des projets renouvelables, notamment la mise en place de parcs éoliens à grande échelle, dont l'installation peut engendrer une certaine résistance de la part des riverains. Enfin, l'entreprise entend également, par ce biais, se rapprocher du client final, industriels ou tertiaires notamment, comme elle l'a déjà fait aux États-Unis. En France, pour l'instant, Akuo Energy joue le rôle de grossiste en vendant sa production en électricité à EDF.